

eCoupe de France

Règlement de la Compétition

Saison 2023-2024

1. CONTEXTE DE L'OPERATION

La Fédération Française de Football organise une compétition eSport, dénommée eCoupe de France. Ce tournoi s'adresse prioritairement aux licencié(e)s de la FFF, et implique les 22 Ligues comme les 91 Districts FFF.

Cette compétition est organisée sur la simulation de football EA FC 24, propriété de l'éditeur EA Sports. Elle est disputée sur Playstation 5, mais reste ouverte aux consoles Xbox Series pour les phases se déroulant en ligne (format cross-play).

Elle est structurée en 3 phases, réparties de la manière suivante :

- Phases départementales organisées par les Districts
- Phases régionales organisées par les Ligues
- Finale nationale organisée par la FFF

Calendrier de l'eCoupe de France 2023-2024 :

- 11/12/2023 : annonce de la compétition et ouverture des inscriptions pour les phases départementales
- 07/01/2024 : début des phases départementales
- 25/02/2024 : fin des phases départementales
- 09/03/2024 : début des phases régionales
- 21/04/2024 : fin des phases régionales, date butoir pour désigner les lauréats régionaux
- 24 et 25/05/2024 : finale nationale au CNF de Clairefontaine

2. TITRE ET CHALLENGE – DROIT DE PROPRIETE

Titre et challenge

Depuis la mise en place de la fonctionnalité du « cross-play » sur **EA FC 24**, un seul est tournoi est organisé. En effet, le « cross-play » désigne le fait de pouvoir jouer contre des adversaires sur différentes plateformes de même génération, en l'occurrence, ici, la **PS5** et la **Xbox Series**.

La **eCoupe de France** est ouverte aux **licenciés de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football** et se déroulera en 2 phases :

- une **phase de qualification** avec XX joueurs/joueuses répartis en poules géographiques.
- une **phase finale** avec les 8 meilleur(e)s joueurs/joueuses, classés 1er de chaque poule.

Afin que l'ensemble du territoire soit représenté, 10 places seront réservées pour les licencié(e)s de chacun des 7 Districts lors des préinscriptions.

Ces places seront attribuées aux 10 premiers licencié(e)s de chaque District inscrits.



La Ligue se réserve le droit de modifier la structure des phases **de la eCoupe de France** selon le nombre de joueurs / joueuses préinscrits.

Droit de propriété de la FFF

Conformément aux dispositions de l'article L333-1 du Code du Sport, la Fédération Française de Football est propriétaire du droit d'exploitation des compétitions qu'elle 2/7

organise. On entend notamment par droit d'exploitation, sans que cette liste soit limitative, les droits relatifs à la diffusion audiovisuelle des rencontres et ce quel que soit le support (télévision, téléphonie mobile, internet...). Dès lors, aucune exploitation des rencontres de compétitions officielles ne peut s'effectuer sans le consentement préalable et exprès de la Fédération Française de Football.

3. ORGANISATION

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté a déterminé un groupe de travail régionale appartenant à la Commission Régionale Tous les Footballs et Sport Santé pour assurer le suivi de la compétition.

4. ENGAGEMENTS

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté et ses 7 Districts proposent une compétition (EA FC 24) s'adressant à **l'ensemble des licencié(e)s (Libre, Futsal, Entreprise, Loisir, dirigeant, arbitre, éducateur) de la Ligue et âgé(e)s de 14 ans révolus au 21-11-23 ou plus.**

Les joueurs/joueuses sous contrat avec une structure participant à l'eLigue 1 Uber Eats ne peuvent pas prendre part aux phases départementales et régionales, sauf dérogation accordée par le Comité de pilotage national. Leur participation à la finale nationale est encadrée par l'article 6.

Les joueurs / joueuses mineurs devront transmettre au plus tard le 24/03/2024 et à l'adresse mail suivante sportif@lbfc.fff.fr le document d'autorisation parentale sous peine de voir leur participation refusée.

5. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La eCoupe de France, phase régionale de la Ligue Bourgogne Franche Comté se dispute en 3 phases :

- **Match 1 : du 23 mars au 24 mars 2024** – 23h59 – online
- **Match 2 : du 30 mars au 31 mars 2024** – 23h59 – online
- **Match 3 : du 03 avril au 04 avril 2024** – 23h59 – online
- **1/16^{ème} de Finale : du 09 avril au 10 avril 2024** – 23h59 – online
- **1/8^{ème} de Finale : du 13 avril au 14 avril** – 23h59 – online
- **¼ de Finale : du 16 avril au 17 avril** – 23h59 – online
- **Demi-finales et Finale le 20 avril 2024** – en présentiel, au siège de la Ligue, l'Astragale Poussots (15 rue Ernest Champeaux, 21000 DIJON)
- **Finale Nationale organisée par la FFF** – en présentiel au Centre National du Football à Clairefontaine.

6. ORGANISATION DES PHASES

eCoupe de France – Phase Régionale

Phase de Qualification

Comprenant 67 joueurs/joueuses ; 8 poules (1 par District), échiquier à élimination directe pour donner le champion de chaque poule (champion départemental). Chaque joueur / joueuse s'affrontera un seul match sec de 2x6 minutes. Si égalité, les joueurs / joueuses devront rejouer une rencontre pour se départager jusqu'à ce qu'à obtenir un vainqueur.

- *Si égalité, les joueurs / joueuses devront rejouer une rencontre pour se départager jusqu'à ce qu'à obtenir un vainqueur.*

Phases Finales

Comprenant les 8 meilleurs joueurs / joueuses issus des qualifications. Les confrontations des phases finales se joueront en un seul match sec de 2x6 minutes. Si égalité, les joueurs / joueuses devront rejouer une rencontre pour se départager jusqu'à ce qu'à obtenir un vainqueur.

Les joueurs qualifiés pour le dernier carré de la compétition joueront en présentiel **le 20 avril 2024 prochain au siège de la Ligue pour les demi-finales et finales.**

- Les ½ finales et la finale se joueront au meilleur des 3 matchs (BO3).
- Le/La joueur/joueuse remportant 2 matchs est désigné gagnant/gagnante.

La Ligue se réserve le droit de modifier la structure des phases de la eCoupe de France selon le nombre de joueurs / joueuses préinscrits.

eCoupe de France – Phase Nationale

Les 16 joueurs/joueuses vainqueurs des phases régionales seront automatiquement qualifiés pour cette finale nationale.

Ils seront rejoints par 16 joueurs professionnels, participant à l'eLigue 1 Uber Eats. Les 13 clubs de l'eLigue 1 Uber Eats, compétition organisée par la Ligue de Football Professionnel, seront invités à désigner un représentant avant le 30 avril 2024. Les 3 derniers participants seront désignés selon des règles définies par la Ligue de Football Professionnel.

Le déroulé de la finale est donné à titre indicatif, et est susceptible d'être modifié par le Comité de pilotage. Dans ce cas, les participant(e)s seront averti(e)s en amont.

Les 32 participants (16 qualifiés lors des phases régionales et 16 représentants de l'eLigue 1 Uber Eats) seront répartis en 8 poules de 4. Un système de têtes de série sera instauré, pour donner lieu à un tirage au sort réalisé le jour de la compétition.



Dans le cas où un ou plusieurs Joueur(s) serai(en)t absent(s) le jour de la compétition, l'Organisateur se réserve le droit de modifier les Poules à tout moment en les fusionnant ou en procédant à un nouveau tirage afin de permettre un équilibre du nombre de Joueur entre les Poules.

7. MODE DE JEU

L'eCoupe de France se joue exclusivement sur le Jeu EA FC 24 avec console PS5 en match classique 1 vs 1.

Lors de la finale nationale, les représentants des clubs d'eLigue 1 Uber Eats devront jouer avec leur club.

Les participants qualifiés lors des finales régionales seront invités à choisir un club présent dans le jeu EA FC 24 issu de leur Ligue d'appartenance, différent des clubs déjà préemptés par les joueurs professionnels.

- Equipe choisie : **EQUIPE DE FRANCE** (masculine)
 - Durée période : 6 minutes
 - Vitesse : Normale
 - Météo : en soirée (sans neige ni pluie)
 - Mode 95 (toutes les statistiques recalibrées au même niveau)
 - Assistance puissance passes : Non
 - Défense tactique obligatoire
 - Tactiques personnalisées autorisées
 - Une pause ne peut être mise que si le ballon est sorti de l'aire de jeu ou après une faute.
 - 3 pauses de 30 secondes par match sont accordées pour chaque joueur.
- Si cette règle n'est pas respectée, un avertissement pourra être donné au joueur
- Seules sont autorisées les formations préenregistrées dans le jeu (sans aucune modification).

8. INTERRUPTION DE JEU

Si un match est interrompu intentionnellement par un joueur, ce joueur sera automatiquement disqualifié et verra le match en question perdu par forfait : défaite par trois buts à zéro et un point de pénalité.

Si un match est interrompu par une cause extérieure, telle qu'une erreur de la console de jeu, une perte de courant ou une manette défectueuse, le match sera repris à partir du moment de l'interruption et avec le score en vigueur à cet instant.

Sans entrer en conflit avec les points précédents, les joueurs pourront mettre le jeu en pause pour remplacer un de leurs joueurs, et seulement dans le cas où le ballon est sorti de l'aire de jeu, ou pour donner suite à une faute ou une expulsion.

9. SAISIE DES RESULTATS

Une fois chaque rencontre terminée, chaque joueur / joueuse désigné vainqueur de la double confrontation doit transmettre le résultat à l'Organisation via le serveur Discord dédié et le channel correspondant à sa partie. Le joueur / joueuse devra dans son message ajouter son ID PSN / Microsoft et ajouter les preuves des résultats des confrontations en indiquant son adversaire.

Le score ne sera validé qu'avec des preuves valides. En effet, chaque joueur / joueuse est donc invité à prendre une photo ou une capture d'écran de son résultat (ou vidéos) avec l'option Share pour les Joueurs / joueuses PS5. L'ID PSN / Microsoft de votre adversaire doit être visible sur la preuve. Une preuve valide doit toujours comporter à minima les 2 éléments suivants :

- Le score des 2 matchs
- Les ID PSN / Microsoft des 2 Joueurs/joueuses

Toute preuve ayant l'un ou l'autre des éléments manquants ne peut être acceptée et sera considérée comme invalide par l'Organisation. Les joueurs / joueuses concernés pourront alors subir des sanctions adéquates par l'Organisation.

L'ensemble des preuves d'un match (captures d'écran, vidéos, etc) devra être conservé au moins 14 jours et pourra être réclamé à tout moment par l'Organisation. Les fausses preuves ou modifications de preuves sont strictement interdites et engendreront des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive des compétitions e-Foot organisées par la Ligue BFC et ses Districts.

1. Esprit Sportif et Sanctions en cas de non-respect du présent règlement

A) Esprit Sportif

Afin de proposer la meilleure expérience sportive lors de cette compétition régionale, nous demandons - comme sur les terrains - à l'ensemble des Joueurs/joueuses d'agir dans le respect et de jouer de manière courtoise, de faire preuve de fair-play, d'équité et d'honnêteté. Les points ci-après ont pour objet de présenter une liste non exhaustive des différents comportements prohibés, malhonnêtes ou pouvant procurer un avantage indu dans l'intention de nuire.

Cette liste peut être modifiée à tout moment par l'Organisation qui et se réserve le droit de prendre toute mesure disciplinaire adaptée en cas de non-conformité au règlement, qu'il s'agisse d'un comportement énuméré dans la liste ci-dessous ou non. Les manquements suivants sont susceptibles d'entraîner une sanction disciplinaire (point B ci-après).

- Attitude
 - Refuser de suivre les instructions de l'Organisation nécessaires au bon déroulement du tournoi
 - Adopter un comportement antisportif vis-à-vis d'un autre Joueur
 - Ne pas fournir ses meilleurs efforts pour tenter de remporter un match

- Harceler, suivre, menacer, intimider ou adopter un comportement nuisible vis-à-vis des autres participants, de l'Organisateur ou des administrateurs du tournoi
- Triche
 - Créer une fausse identité ou usurper l'identité d'une tierce personne
 - Avoir recours à « l'aliasing » lors des matchs du tournoi. L'aliasing consiste à faire jouer un match par une personne tierce en lieu et place du propriétaire du compte. Le Joueur propriétaire du compte tout comme le Joueur tiers s'expose des sanctions
- Technique
 - Falsifier un résultat de match
 - Se déconnecter au cours d'une partie de manière intentionnelle
 - Utiliser un logiciel tiers de tricherie modifiant les fonctionnalités de FIFA22, ses règles, ses données ou son rendu graphique

B) Les Sanctions

L'Organisateur se réserve le droit d'infliger les sanctions suivantes selon le degré, la gravité et la répétition éventuelle de la violation constatée.

1. Avertissement

Le Joueur est averti que son comportement est nuisible au bon déroulement du tournoi.

2. Perte d'un match

Le Joueur sanctionné perd le match indiqué par l'Organisateur. Il peut s'agir d'un match en cours, futur ou déjà joué.

3. Suspension du tournoi

L'Organisateur se réserve le droit de suspendre provisoirement un Joueur du tournoi. Dans ce cas, le Joueur n'est autorisé à participer à aucun match pendant toute la période de suspension.

4. Exclusion définitive du tournoi

L'Organisateur se réserve le droit d'exclure définitivement un Joueur du tournoi voire de l'ensemble de ses tournois.

5. Passage auprès de la Commission de Discipline de la Ligue

Dans les cas les plus extrêmes, l'Organisateur se réserve le droit de saisir la Commission de Discipline de la Ligue.

10. ORGANISATION DU TOURNOI SUR TOURNAMENT ET DISCORD

Pour cette compétition eFoot, l'Organisation s'appuiera sur 2 plateformes web :

- Tournament pour les inscriptions et le suivi de la compétition
- Discord pour faciliter les échanges entre participants et transmettre les résultats à l'Organisation

Il convient de préciser que chaque joueur / joueuse devra au préalable se préinscrire sur le Tournament dédié. Sa participation sera validée par l'Organisation après vérification des différents critères de sélection (âge et autorisation parentale transmise dans les temps si nécessaire, licence valide pour la saison en cours 2023-2024 au sein de notre Ligue...).

Chaque joueur devra obligatoirement télécharger l'application gratuite Discord et rejoindre le serveur de la Ligue ainsi que le "Channel" (salon virtuel) dédié à la "eCoupe de France".

Ainsi, les joueurs pourront s'organiser entre eux pour jouer les rencontres et transmettre leurs résultats accompagnés de preuves.

11. CADEAUX ET RECOMPENSES

Vainqueur du tournoi :

- 90,00€ en points PSN
- 1 maillot Coupe de France
- A partager avec son club : 4 places pour un match de Ligue 2 BKT ou National à domicile de son choix lors de la saison 2024-2025 (AJA, DFCO ou FCSM)
- Lot pour son club : 1 filet de 10 ballons
- Dotation d'un équipement LBFC pour la phase Nationale

2e du tournoi :

- 60,00€ en points PSN
- A partager avec son club : 4 places pour un match de Ligue 2 BKT ou National à domicile de son choix lors de la saison 2024-2025 (AJA, DFCO ou FCSM)

3e du tournoi :

- A partager avec son club : 4 places pour un match de Ligue 2 BKT ou National à domicile de son choix lors de la saison 2024-2025 (AJA, DFCO ou FCSM)

12. CAS NON PREVUS

Au besoin, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football se réserve le droit de mettre à jour, corriger ou modifier à tout moment et sans préavis le présent règlement. Les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par le Comité d'Organisation Régional.

13. COLLECTE ET UTILISATION DES DONNEES

Les données personnelles recueillies à partir du formulaire de préinscription font l'objet d'un traitement informatique par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football aux fins de permettre la validation de la préinscription des joueurs / joueuses à la compétition e-Foot organisée du 23 mars au 20 avril 2024.

Les joueurs / joueuses autorisent l'Organisation, en tant que responsable du traitement, à utiliser les données à caractère personnel qu'ils ont accepté de lui transmettre, afin de leur permettre de participer à la compétition de eFoot et de recevoir le cas échéant leur lot.

Ces données sont destinées à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté et elles sont conservées pendant une durée de 3 années à compter de la fin des inscriptions au jeu. Les informations fournies ne seront utilisées que pour permettre aux joueurs de participer à la compétition et de recevoir par email des informations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), chaque joueur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en s'adressant à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football via (sportif@lafc.fff.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Ligue Bourgogne-Franche-Comté, 15 rue Ernest Champeaux, 21 000, DIJON.

14. ACCESSIBILITE AU REGLEMENT

Le présent règlement est à disposition au siège de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football en version papier au 15 rue Ernest Champeaux, 21 000 DIJON ainsi que numériquement sur le site de cette dernière.



District de la
Nièvre de
Football

